



**Sûre, solide, sociale.**  
**Notre assurance invalidité.**

---

**OUI**

---

au financement additionnel de l'AI  
le 27 septembre 2009  
www.proAI.ch

---

## **Olivier Maridor, employé de commerce : « Avec mon handicap de la vue, je n'aurais eu aucune chance de trouver un nouvel emploi »**

**De naissance, Olivier Maridor est atteint d'une grave déficience visuelle. Depuis 20 ans, il lutte pour travailler et gagner sa vie – il a déjà dû chercher un nouvel emploi deux fois, parce que son employeur avait fait faillite. Aujourd'hui, il occupe un poste d'employé de commerce à 80%. Pour compléter un salaire modeste, il reçoit un quart de rente AI et bénéficie d'autres prestations de l'assurance.**

Depuis sa naissance, Olivier Maridor vit avec une grave déficience visuelle. Du fait d'une anomalie génétique, il n'a pas d'iris et est également atteint de cataracte. « Dès mon enfance, j'ai pu compter sur l'appui de l'AI », raconte Olivier Maridor. A Lausanne, il a suivi une école spéciale qui disposait de petites classes, d'enseignants spécialisés et de matériel didactique adéquat – ce qui a grandement facilité sa scolarité. Il bénéficie de moyens auxiliaires pour lire, de réductions dans les transports publics et touche une allocation pour impotent.

« Mes difficultés ont commencé au début des années 80, quand j'ai voulu choisir un métier », raconte Olivier Maridor. « Le service d'orientation de l'AI du canton de Vaud ne pouvait me proposer comme métier que kinésithérapeute ou téléphoniste. » A l'époque, ces deux professions n'intéressaient pas le jeune homme. Olivier Maridor se souvient : « Finalement, grâce aux encouragements et au soutien financier de mes parents, j'ai pu suivre une formation spéciale à Paris : je suis devenu accordeur de piano. » Rapidement, il apparaît que le jeune homme n'est pas pleinement performant dans ce métier, car il ne peut pas être aussi rapide que les personnes dotées d'une vue normale. « J'ai dû demander une rente AI pour compléter mon salaire, qui était alors un salaire au rendement, et pour pouvoir subvenir à mes besoins », déclare Olivier Maridor. Mais bientôt, son employeur fait faillite, et tout est à nouveau remis en question.

Olivier Maridor trouve alors du travail dans l'imprimerie d'un organisme pour aveugles à Bâle. Son salaire est d'un niveau honnête, et l'AI en rembourse les 80 pour cent à son employeur. Il dirige le service francophone de l'éditeur, tout en étant responsable de la production des livres et d'autres imprimés. Mais son employeur doit lui aussi cesser ses activités pour des raisons financières.

« Avec un diplôme étranger d'accordeur de piano et une expérience de 12 ans dans l'impression en Braille, je n'aurais eu aucune chance de trouver un nouvel emploi », reconnaît Olivier Maridor. L'AI l'a aidé à conserver une activité professionnelle. « Elle m'a payé une formation commerciale de trois ans et m'a versé des indemnités journalières pour que je puisse vivre pendant ce temps-là. » Olivier Maridor a trouvé un poste dans les services administratifs de l'organisation AGILE Entraide Suisse Handicap. « Comme je travaille plus lentement qu'une personne voyante qui a les mêmes qualifications, mon employeur ne peut pas me verser le même salaire », explique-t-il. Pour compléter, l'AI lui octroie un quart de rente. « Sinon, en travaillant à 80%, je devrais vivre avec des revenus au-dessous du minimum vital », résume-t-il. « Donc, même avec une activité professionnelle, j'ai absolument besoin des prestations de l'AI pour vivre. »

Olivier Maridor, 43 ans, est atteint d'une grave déficience visuelle. Il est employé de commerce et vit à Ostermundigen.